

L'IEDOM publie !

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer en Guadeloupe (IEDOM) a récemment publié trois notes présentant :

1. Les évolutions monétaires en Guadeloupe au 31 décembre 2016

À fin décembre 2016, l'encours sain des crédits consentis à l'économie, qui totalise 9,4 milliards d'euros, croît à un rythme moins soutenu que l'année précédente (+3,7 % sur un an contre +6 % à fin décembre 2015). Les crédits octroyés aux entreprises et aux ménages augmentent respectivement de 4,6 % et 3,7 %. La collecte nette d'actifs financiers s'accélère (+5,5 % contre +4,7 % un an plus tôt) pour s'établir à 8,4 milliards d'euros. Les dépôts à vue demeurent le principal moteur de cette croissance (+13,1 % après +10,3 % en fin 2015).

2. Les résultats de l'enquête qualitative auprès des banques au 1er trimestre 2017

À fin mars 2017, les critères d'attribution de crédits se resserrent, à l'exception des critères d'attribution de crédits à long terme destinés aux entreprises. Dans ce contexte, la demande de crédits de la clientèle étudiée (entreprises, professionnels et ménages) auprès des banques, est dynamique.

3. Les premières tendances relatives au 1 er trimestre 2017

À fin mars 2017, l'indicateur du climat des affaires (ICA) recule de 6,8 points et s'éloigne de sa moyenne de longue période. Il s'établit ainsi à 92,4 points et confirme les anticipations négatives des chefs d'entreprise enregistrées fin 2016. Cette évolution de l'ICA tient à une appréciation négative des chefs d'entreprise sur le trimestre écoulé et, dans une moindre mesure, sur celui à venir.

Pour lire : [Évolutions monétaires en Guadeloupe au 31 décembre 2016](#) ;
[Enquête qualitative auprès des banques en Guadeloupe, 1 er trimestre 2017](#)
[Premières tendances, 1 er trimestre 2017](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.